



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 FEVRIER 2007

Le 16 février 2007 à 20 heures, le Conseil légalement convoqué le 03 février 2007, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur VITU Gilles, Maire.

Etaient présents : Messieurs et Mesdames VERNET P., BOISSY C., DE NATALE Guy, CANZIANI M., FRANCOIS P., PICOT M., LOPEZ D'AZEVEDO J., MAURY Y., PIONNIER J.J.

Etaient absents :

Mme SALANSON, excusée, représentée par Mme BOISSY
Mme DELCROIX, excusée, représentée par M. VITU
M. GHISLAIN Gérard.

Secrétaire : Monsieur Jean-Jacques PIONNIER.

Compte-rendu

Aucune observation, tous les membres présents ont signé.

Traitement des pesticides

Monsieur de NATALE expose les conclusions de la réunion du 31/01/2007 entre les communes d'Everly, Chalmaison, Les Ormes-sur-Voulzie et la Société Lyonnaise des Eaux. Considérant les impératifs dus à la qualité de l'eau potable distribuée et les obligations imposées par la législation en vigueur, le Conseil Municipal donne une suite favorable au projet d'une unité de traitement des pesticides dans l'eau, il confie l'opération et son financement à la Société Lyonnaise des Eaux. Le coût de la réalisation sera supporté par le prix du m³ d'eau potable dont le coût est de 0,20 € TTC le m³. Le Maire est autorisé à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Délibération prise à l'unanimité.

Terrain château d'eau

Considérant qu'il convient d'assurer la protection des diverses installations de traitement de l'eau potable et d'agrandir le périmètre actuel du château d'eau pour construire l'unité de traitement des pesticides, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une partie de la parcelle attenante (environ 1 590m²). Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2007. Le Maire est autorisé à signer l'acte notarié et toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Délibération prise à l'unanimité.

Contrat de dératisation

Considérant que le contrat de dératisation est venu à échéance au 31/12/2006, vu les propositions reçues, le Conseil Municipal décide de retenir celle la plus avantageuse pour la Commune. Il approuve le contrat avec la société HSB à Meaux pour la somme annuelle de 1 200 € HT (1 320.99 € TTC) pour 2007, 2008 et 2009. Le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir.

Délibération prise à l'unanimité.

Bail du bureau de poste

Monsieur VERNET expose l'historique des négociations avec la Poste concernant la location du bureau. Il présente le projet de bail proposé par la Poste. Le Conseil Municipal accepte les termes de ce bail pour 800 € par an à compter du 1^{er} janvier 2007 jusqu'au 31 décembre 2015, indexé sur l'ICC. Le Maire est autorisé à signer le bail à intervenir.

Délibération prise à l'unanimité.

Aide technique DDE

Monsieur le Maire présente le contrat ATESAT avec la DDE. (Assistance Technique des Services d'Aménagement du Territoire). Le Conseil municipal autorise le Maire à renouveler le contrat pour les missions de base (voirie – habitat).

Délibération prise à l'unanimité.

Il présente, à cette occasion, succinctement, la restructuration des services de la DDE.

Assainissement Savoie-Refractaires

Monsieur de NATALE précise que les travaux ont été effectués et les installations en état de fonctionner. Une convention entre l'utilisateur et la Sté Lyonnaise doit intervenir pour assurer le service normal de cette partie du réseau. Monsieur le Maire prendra un arrêté dans ce sens.

Registres d'Etat-civil

Considérant la nécessité de restaurer deux registres d'Etat-civil, Vu les devis de « la Reliure du Limousin » pour 968.76 € TTC (810 € HT), le Conseil municipal décide d'effectuer ces travaux et demande pour ce faire, l'aide du Conseil Général de Seine et Marne (conservation du patrimoine).

Délibération prise à l'unanimité.

Subvention ADIL 77

Le Conseil Municipal accorde pour 2007 une subvention de 93 € à ADIL 77 (Agence départementale pour l'information sur le logement) à Meaux. Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2007.

Délibération prise par 12 voix POUR – 1 ABSTENTION.

Demande de subventions

- Sillage (PROVINS). Le conseil ne donne pas suite (unanimité).
- Aide aux foyers (Centre de loisirs « Clos St Jacques » à Provins) le conseil ne donne pas suite (unanimité)
- Lettre de M et Mme GASTOUÉ : participation à l'Harmonie municipale de Provins. Le conseil ne donne pas suite (unanimité).

Informations générales

- De nombreux remerciements sont parvenus pour la distribution des colis de fin d'année 2006.
- Projet « fibre optique » : le dossier est remis à M. VERNET qui le fera circuler.
- « Clair et Net » : proposition de formation informatique.
- Bail de chasse : M. Yannick MAURY expose quelques modifications mineures à prévoir. M. VERNET et lui-même se chargeront du dossier.
- M. VITU rappelle que l'analyse financière de la commune circule.
- Monsieur le Maire présente « le Relais de Sénart » (formation sur les violences conjugales).
- Travaux : Monsieur VERNET précise que : le phasage du contrat rural est en cours avec le cabinet RIOTTE.
- Voirie : Une poubelle a brûlé et la cabine téléphonique a été vandalisée. La gendarmerie a été prévenue.

M. de NATALE expose le projet de contrat triennal de voirie : les rues de la Rivière, de l'Abreuvoir et du Moulin d'Ocle seront refaites selon un phasage précis. La première phase (étude) a été réalisée par le Cabinet Didier JAKUBCZAK (étude et suivi de chantier). La seconde phase concernera l'élaboration du plan de financement (été 2007). A la vue du budget conséquent à engager (près de 500 000 € hors subvention). Une réunion d'information sera tenue à l'automne.

Le conseil municipal donne son accord de principe à la première tranche qui sera étudiée au budget 2007.

Terrain en bordure du fossé des mûriers : Le propriétaire demande l'autorisation de combler en terre une partie du fossé pour avoir une sortie sur le chemin des Mûriers. Le Conseil émet un avis favorable. Monsieur de NATALE est chargé de cette affaire.

- Commerce de proximité : Madame BOISSY informe l'assemblée d'un malentendu avec Monsieur BOUCHIER Claude, boulanger. Le problème a été réglé.
« Proxi » semble intéressé et pourrait aider à la mise en route du commerce.
- Madame PICOT signale qu'un dépôt de pain sera ouvert à la Maison des Associations du 20 février au 04 mars 2007. De nombreux bénévoles se sont proposés.
- Madame DUVAL se plaint du bruit des camions route d'Everly, à cause du mauvais état de la chaussée.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22H.